

4 octobre  
2005

Communiqué  
de presse

« **Les Droits de l'Homme :  
facteur de performances  
pour les entreprises à  
l'international?** »

Direction de l'information



MEDEF

### « **Un point de départ et non un point d'arrivée** »

Le colloque sur les Droits de l'Homme, organisé jeudi 29 septembre par la Direction des affaires internationales du MEDEF, a rassemblé plus de 150 personnes : entrepreneurs, experts, ONG. Un colloque, « **tout-à-fait inédit** », a souligné Laurence Parisot, qui illustre bien « **le nouveau dialogue constructif entre tous les acteurs de la société civile que souhaite instaurer le Mouvement des Entreprises de France** ».

Emmanuel Decaux (professeur de droit à Paris-II), Dominique Heriard-Dubreuil (présidente de Rémy Cointreau), Pierre Poiret (Chef de la division « Mouvement des capitaux, des investissements internationaux et des services » de l'OCDE), Jim Cloos (Directeur « Amérique, Nations Unies et Droits de l'homme, lutte contre le Terrorisme », secrétariat général du Conseil de l'Union), John Morrisson (secrétaire général adjoint de Business Leaders Initiative for Human Rights), Eric Flamand (Responsable du Développement durable de Dexia), Frédéric Tiberghien (Commissaire adjoint au Plan), Jan Atteslander (Vice-président du Comité Investissements du Biac de l'OCDE), Antoine Bernard (Directeur exécutif de la FIDH), Gary Campkin (Directeur des affaires internationales de la CBI), Véronique Discours-Buhot (Directrice du développement durable de Carrefour), John Evans (Secrétaire général du Tuac de l'OCDE), Claude Jeandron (Directeur adjoint du développement durable d'EDF), Geneviève Sevrin (présidente d'Amnesty International France), Brent Wilton (secrétaire général adjoint de l'OIE) et Brigitte Girardin, ministre déléguée à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, se sont succédé à la tribune.

En synthèse, il ressort que :

⇒ les entreprises n'ont pas attendu l'actuel débat sur les Droits de l'Homme pour intervenir en faveur de l'amélioration de l'environnement social et politique dans lequel elles opèrent;

⇒ les gouvernements ont la responsabilité d'élaborer et d'appliquer des législations nationales en matière des Droits de l'Homme sans lesquelles il est très difficile pour les entreprises, d'opérer.

« **Voyez comme les temps changent. Nous sommes au MEDEF en train de débattre sur les Droits de l'Homme, un sujet auquel les Français sont historiquement attachés. Les Français, mais aussi leurs entreprises comme le prouve l'intensité du débat qui a eu lieu aujourd'hui au MEDEF** » s'est félicitée Laurence Parisot. Les entreprises ont en effet démontré, ce jeudi 29 septembre, « **une vraie volonté de s'impliquer davantage sur ce sujet** ».

Le MEDEF, qui encourage la démarche volontaire des entreprises, souhaite donc poursuivre ces initiatives « **pour que les réflexions d'aujourd'hui soient un point de départ et non un point d'arrivée** » a conclu Laurence Parisot.